

Image not found or type unknown



Déménagement suite divorce

Par **carapuce**, le **19/03/2009** à **14:43**

Bonjour,
Séparée de mon mari depuis un an nous passons en conciliation le 1er Avril.
Je souhaite déménager dans une autre région pour me rapprocher de ma famille.
Puis-je déménager avec mes deux enfants si le divorce n'est pas encore prononcé? Peut-il s'y opposer? Merci d'avance